

L'Œuvre de l'art

*

Les œuvres d'art revêtent deux modes d'existence, qui sont l'immanence et la transcendance. L'*immanence* est définie par le type d'objet en lequel l'œuvre « consiste », et se distribue ainsi en deux régimes, baptisés depuis Nelson Goodman l'*autographique* et l'*allographique*. Dans le premier, l'objet d'immanence (un tableau, une sculpture, une performance) est matériel et se manifeste de lui-même. Dans le second, cet objet (un texte littéraire, une composition musicale, le plan d'un édifice) est idéal, conçu par *réduction* à partir de ses manifestations physiques : livres, partitions, exécutions. La *transcendance* est définie par les diverses manières dont une œuvre déborde son immanence : lorsqu'elle consiste en plusieurs objets non identiques (œuvres à « versions »), lorsqu'elle se manifeste de manière lacunaire (fragments) ou indirecte (copies, reproductions, descriptions) ou lorsqu'elle agit diversement selon les lieux, les époques, les individus, les circonstances : on ne regarde jamais deux fois le même tableau, on ne lit jamais deux fois le même livre. L'œuvre ne se réduit donc pas à son objet d'immanence, parce que son être est inséparable de son action. L'œuvre d'art est toujours déjà l'œuvre de l'art.



9 782020 217361

Poétique

Collection dirigée par Gérard Genette

ISBN 2.02.021736-8 / Imprimé en France 9-94

Seuil

150F

Gérard Genette

L'Œuvre de l'art

*

Immanence et transcendance



3 2356 02053 9944

collection Poétique

Seuil